

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-020

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 mars 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 mars 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 11ème Partie — tarification de l'occupation de la librairie de l'UFR de psychologie

La tarification suivante est proposée aux conseillers :

CALCUL REDEVANCE LIBRAIRIE La FOLIE DE LIRE

Part fixe coût au m2	
Coût charges locatives 2016	65,79 €
<i>frais de gestion 20%</i>	13,16€
Total part fixe au m²	78,95€
Total part fixe librairie (58.50 m²)	4618.58€
part variable	
participation au chiffre d'affaires HT	0,75%
Total redevance : part fixe + part variable	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 29
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 29

Fait à Paris, le **28 AVR. 2017**

Le Président

Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le
Transmis au Recteur le :

28 AVR. 2017
28 AVR. 2017